

# LANVAUDAN

"Territoire en devenir"

Informations Municipales n°31 - Janvier 2024

Agriculture

Économie Sociale

Fonctions publiques

Commerces

Artisanat

Services



Économie-Emplois-Population

État des lieux Lanvaudan

## Le Mot de Madame la Maire



# sommaire

Mot de Madame la Maire  
 Artisans, commerces  
 Activités économiques  
 Nouveaux artisans  
 Indicateurs population  
 Finances  
 Travaux  
 Conseil municipal des enfants  
 Espace jeunes  
 ALSH 3 / 12 ans  
 Informations élus  
 Repas CCAS  
 École des chaumières  
 Médiathèque  
 Cinéma de plein air  
 Visite du président de Lorient agglomération  
 Visite du sous-préfet de Lorient  
 Associations  
 Nature-jardin et patrimoine- biodiversité  
 Le bocage  
 Tempête Ciaran  
 Réglementation élagage  
 Frelons asiatiques  
 Tarifs municipaux 2024  
 Violences intrafamiliales  
 Calendrier des manifestations 2024  
 Contact des associations  
 Informations municipales



Chers Lanvaudanaïses, chers Lanvaudanaïsi,

L'année 2023 a été riche en événements pour notre commune. Pour des raisons de santé, notre maire Dominique BÉGHIN a dû démissionner, ce qu'elle nous a expliqué dans une lettre déposée dans la boîte aux lettres de chacun. Nous la remercions vivement pour son implication dans la vie de la

commune.

Jacky LANCELOT premier adjoint, a assuré l'intérim jusqu'au 20 octobre, date à laquelle j'ai été élue pour poursuivre le mandat municipal.

L'équipe a continué à travailler pendant cette période de transition et le quotidien a pu se dérouler normalement.

Ce bulletin s'inscrit dans la présentation de nos activités économiques variées : artisans, agriculteurs, commerçants. Ils sont indispensables au maintien d'une vie équilibrée d'un village comme Lanvaudan qui tient à garder et à développer un tissu d'activités indispensables. Se loger, oui, emmener ses enfants à l'école, oui, veiller sur nos anciens encore oui, mais pour un certain nombre de Lanvaudanaïsi, travailler à Lanvaudan est aussi essentiel.

Notre ambition collective est identique : assurer le quotidien et mettre en œuvre les grands projets. Le vendredi 23 février, nous organiserons une réunion ouverte à tous pour vous présenter celui de l'église.

La tempête CIARAN nous a tous secoués et impactés. Nous avons pu constater le bel élan de solidarité et de spontanéité pour dégager les routes, tronçonner les arbres tombés, mettre les branches de côté. Certains se sont aussi inquiétés des anciens en leur rendant visite. Le samedi 11 novembre, la municipalité a offert un pot de remerciement qui a permis de faire le bilan.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille et vos proches, le meilleur pour cette année 2024. Et la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Nous vous espérons nombreux à la cérémonie des vœux de la municipalité samedi 20 janvier à 11h au restaurant municipal.

*Dominique ÉLIOT*

## Artisans, commerces

*Commerces ambulants présents chaque semaine à Lanvaudan :*



Le mardi (horaires du marché) : Ty producteurs - boucherie charcuterie.



Le mardi (horaires du marché) : Le goût du bonheur - Plats préparés.



Le samedi matin : La poissonnerie de Marie.



Le vendredi en soirée : Lautentika Pizza.



Le samedi en soirée : Eat club 56 (burgers,...).

### Marchés à thème

(Organisation : Lanvaudan en Transition)

20 février marché du mardi gras

19 mars marché de printemps

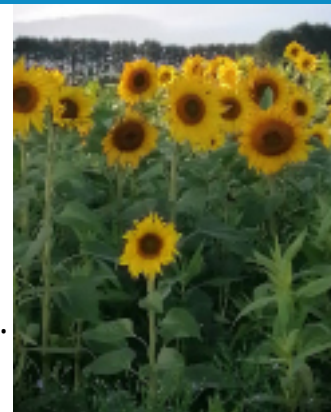
18 juin marché 2ème anniversaire

17 décembre marché de Noël

## Activités économiques à Lanvaudan

### **L'agriculture :**

- Élevages laitiers avec polyculture : 8  
**Nombre d'actifs : 19**
- Élevages de volailles : 5. Dont un en vente directe.  
**Nombre d'actifs : 6**
- Élevage de bovins (races à viande) : 2. Dont un en vente directe.  
**Nombre d'actifs : 2**
- Élevage caprin avec transformation et vente : 1  
**Nombre d'actifs : 2**
- Maraîchage pour industrie agroalimentaire + polyculture : 1  
**Nombre d'actif : 1**
- Maraîchages, œufs, viandes (Porc, mouton, volaille) : 1 En vente directe.  
**Nombres d'actif : 1**
- Cultures céréalières, blé, maïs, colza, tournesol... : 1  
**Nombre d'actif : 1**
- Apiculture avec vente de miel et produits dérivés : 1



À noter deux personnes résidant à Lanvaudan et ayant leur outil de travail à l'extérieur (maraîchage). Elles vendent leurs produits sur la commune (paniers de légumes, fraises).

Fin 2023, les différentes activités de productions agricoles génèrent donc 35 emplois dans la commune.

Il va sans dire, qu'en amont et en aval, ces activités induisent de nombreux emplois : machinisme agricole, alimentation animale, transformation des produits, distribution alimentaire...

### **Entreprise de travaux agricoles :**

Une entreprise à Lanvaudan avec un effectif de 5 salariés.

### **Économie sociale :**

Centre de formation KALON : 4 salariés

### **Sports et loisirs :**

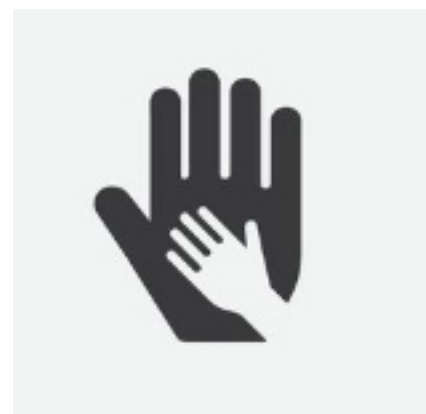
Ivin ALORY Football freestyle

### **L'artisanat et le commerce :**

Durant les trois dernières années :

Nouvelles installations d'artisans dans notre commune : 7.

Arrêts d'activités : 5



En activité - décembre 2023 : 18

- ANTON Didier : Peinture intérieure et extérieure
- Atelier d'architecture JmB
- Atout teck (Benoit MAES) : Menuiserie générale
- Auprès de mon arbre (Vincent LE MOING) : Élagage, travaux forestiers.
- Entreprise CSS : Chaudronnerie, Soudure, Service (BRIANCHON Julien).
- Crêperie de Sébrevet (Anne RIOU).
- DRD automobiles (Mathieu FRAPPIN) : Entretien et réparations automobiles multi marques.
- Gîte Le Roseau (Patrick LE CALOC'H) : Accueil étapes et séjour.
- GUILLOTO Antoine : Menuiserie générale.
- JÉGAT Sébastien : Crêpes à emporter.
- LE BIHAN Gaëtan : Accueil groupes sans hébergement.
- LE MEUDEC Marc : Polyvalence bâtiment + espaces verts.
- LE MEUR Guillaume : Peinture, revêtement de sols, carrelage.
- Le Moulin de Sébrevet : Fabrication et vente directe de farines.
- Les p'tits plats dans les grands (SARL MINARD – LE ROUZIC) : Traiteur.
- LOISEAU Matthieu : Bar, tabac, épicerie, dépôt de pain.
- MALLET Lomig : Entretien et création d'espaces verts.
- MARCHAND Jonathan : Maçonnerie et peinture.



Nous chiffrerons à 21 le nombre d'actifs concernés par ce réseau d'activités artisanales et commerciales.

## **Activités liées aux différents services communaux :**

- Services techniques : 2
- Mairie accueil et administration : 2
- Restauration scolaire : 1
- Postes polyvalents partagés entre le service à la cantine, la garderie, la surveillance de la cour, l'entretien des locaux, la livraison des repas, la fonction d'ATSEM : 5
- Animation espace jeunes : ½
- Soit 11 actifs liés au fonctionnement des différents services rattachés à la mairie.

## **Personnel enseignant de l'éducation nationale :**

4 enseignants à l'école des chaumières.

### **Nouveaux artisans**

#### **Sébastien JÉGAT**

Après avoir exercé durant 20 ans les métiers de menuisier et de commercial, Sébastien JÉGAT a créé son activité de crêpes à emporter.

Ses produits (crêpes de blé noir ou de froment) sont en vente à l'épicerie, au marché le mardi en soirée ou à domicile sur commande (06 50 79 60 51).

Sébastien peut également se déplacer à domicile ou lors d'événements et proposer une carte de « crêpes garnies ».



## Julien BRIANCHON

Titulaire d'un BTS en chaudronnerie-soudure, Julien BRIANCHON a travaillé 15 années en tant que salarié dans les domaines de la tuyauterie, de la maintenance, de la chaudronnerie navale, la plupart du temps en déplacements.

Domicilié à Lanvaudan, il est désormais travailleur indépendant et propose aux particuliers et aux entreprises des prestations de chaudronnerie et soudure.

Contact : 06 65 27 47 97

[chaudronnerie.soudure.service@gmail.com](mailto:chaudronnerie.soudure.service@gmail.com)

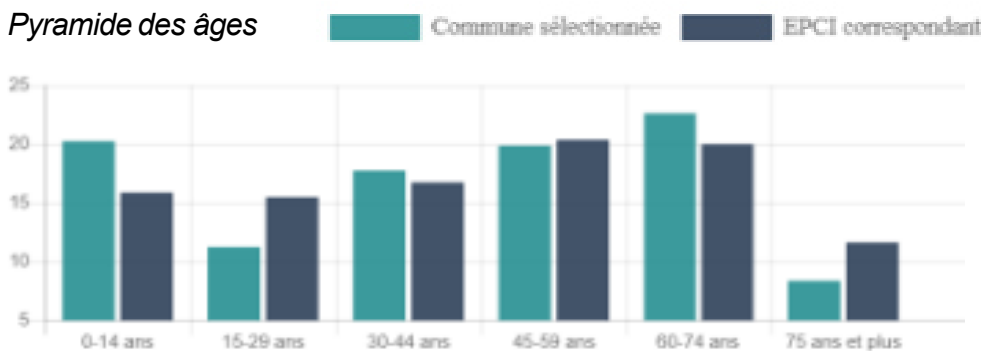


## Indicateurs population, logement et activité sur Lanvaudan

Document de travail - Diagnostic Contrat Local de Santé

**POPULATION EN 2020 : 802 habitants.**

### Pyramide des âges



**+3,7%**

de moins de 25 ans en 6 ans  
Lorient Agglomération : -2,3%



**+22,4%**

de 75 ans et plus en 6 ans  
Lorient Agglomération : +4,7%

### Structuration des ménages

**342**  
ménages

**13 personnes de 80 ans et plus** vivent seules chez elles

### Familles monoparentales

19%

### Personnes seules

12%

### Couple sans enfant

25%

### Couple avec enfant(s)

43%



### Ressources

Revenu disponible médian mensuel par unité de consommation : 20 930 €

Lorient Agglomération : 21 710 €

8 bénéficiaires du RSA en 2022

## INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Répartition des 15-64 ans par type d'activité | 2020

	Commune	EPCI
Actifs ayant un emploi	73,4%	62,8%
Chômeurs	4,8%	9,1%
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	7,6%	9,7%
Retraités ou préretraités	8,3%	8,9%
Autres inactifs	5,9%	9,5%

### LOGEMENTS

Résidences principales 342.  
Résidences secondaires 21.  
Logements vacants 44.

Propriétaires 85.8 %  
Locataires 12.9 %  
Logés gratuitement 1.2 %

## MOBILITES

Équipement automobile : 94,6 % des ménages

Transports pour se rendre au travail :

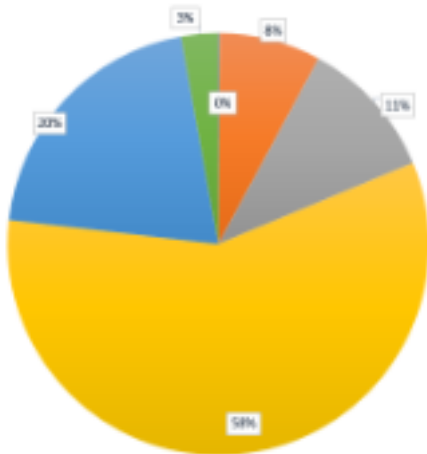
Voiture	87.1 %	Transport en commun	3%	Marche à pied	5%
Deux roues	0.9 %	Pas de déplacement	3.9%		

ACTIFS DE 15 A 64 ANS :

17.7 % sur zone, 82.3 % en mobilité.

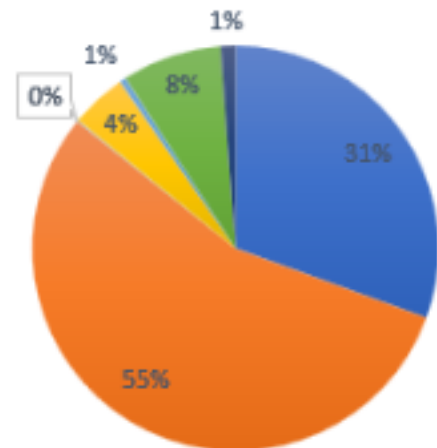
## Finances : erratum bulletin n°30

### Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

### Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Fiscalité locale
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

### Dépenses d'investissement



- Opérations d'ordre de transfert entre section
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles(sauf le 204)
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

### Recettes d'investissement



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Virement de la section d'exploitation (recettes)
- Opérations d'ordre de transfert entre section
- Immobilisations corporelles
- Excédent de fonctionnement
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés

## Travaux

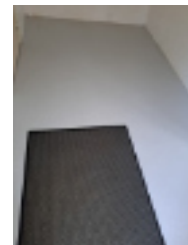
- **URBANISME :**

Quatre logements sont en cours de construction (2 à Ty Losquet, 2 à Mané Hergo). La maîtrise d'oeuvre et la gestion locative sont menées par Morbihan Habitat.



- **SALLE POLYVALENTE : (travaux réalisés par les agents des services techniques)**

- Réfection du sol de l'entrée (peinture).
- Peinture des murs.
- Acquisition d'un nouveau réfrigérateur, plus grand et moins énergivore.
- Prévision agrandissement du plan de travail à l'emplacement de l'ancien réfrigérateur.
- Montant HT : 1 000 €.



- **CURAGE DES FOSSÉS :**

Une première tranche a été réalisée par l'entreprise de TP LE LAN sur les secteurs de Kerdec, Kergal, Kerhiec, Le Nistoire, La Guerne.

Montant HT : 6 300 euros.

L'intervention d'un autre prestataire est prévue afin de déboucher les buses obstruées. Prochaine tranche : septembre 2024.



- **CHAUFFERIES MUNICIPALES :**

Du fait de leur vieillissement et de leur fonctionnement aléatoire, les pompes à chaleur de la mairie et de la classe de CE2/CM1/CM2 ont été remplacées par l'entreprise AQUACLIM.

Montant HT : 15 385 €.

- **LOCAUX TECHNIQUES :**

Des aménagements sont en cours (passerelle, rayonnages) afin d'optimiser le stockage des matériels en hauteur le long des parois. Entreprise BRIANCHON.

Montant HT : 3 000 €.



- **SENTIERS DE RANDONNÉE :**

La partie lanvaudanaise des sentiers de randonnée a été impactée par la tempête Ciaran (chutes d'arbres essentiellement). L'entreprise solidaire OPTIM'ISM mandatée par Lorient Agglomération est intervenue rapidement afin de rétablir les cheminements. L'enlèvement de deux troncs de chênes très imposants le long du Kerollin se fera ultérieurement. Cette opération nécessite des moyens de levage qui ne peuvent accéder sur site actuellement.

- **CANTINE :**

Après avoir consulté diverses entreprises, la société Cuisine Froid Concept de Caudan a été retenue pour le remplacement du four et de la cellule de refroidissement de la cantine. Après quinze années de fonctionnement, ces matériels ne présentaient plus des niveaux de performance et de fiabilité nécessaires.

Notre chef de cuisine Stéphane JAOUEN se déclare très satisfait de ces nouveaux équipements.

Montant HT : 9 200 €.

- **SÉCURITÉ ROUTIÈRE :**

En accord avec le département du Morbihan, un arrêté municipal va être prochainement pris afin de mettre en place un stop sur la RD 145, rue Sainte-Anne en venant de la Gare, au bas de la rue de l'école.





## Conseil municipal des enfants



Les jeunes élus ont été très actifs ces derniers temps ! Après avoir proposé des cornets de pop-corn lors de la soirée ciné plein air (28 août dernier), ils ont attaqué la rentrée en s'attelant à la fabrication de nouveaux récupérateurs de piles et ampoules usagées (en collaboration avec les services techniques). Ils ont livré leurs ouvrages à la supérette le 18 novembre après avoir

participé à un atelier de plantation de narcisses le long de la voie douce qui mène à La Guerne. Ils attendent avec impatience de les voir éclore au début du printemps...

Deux projets sont programmés pour le début de l'année 2024 :

- Une visite à la caserne des pompiers (date à définir).
- Un concours de photo en trompe-l'œil (voir affiche).



## Espace jeunes



Accueillant les jeunes dès le cm2, l'espace jeunes offre aux jeunes Lanvaudanais la possibilité de se retrouver le mercredi (16h00-18h30) et un vendredi sur deux (16h30-18h30) ainsi que pendant les vacances scolaires.

Situé à proximité du City Stade et des autres espaces de plein air, le local destiné aux jeunes permet aussi de se divertir (billard, baby-foot, ping-pong, fléchettes) ou de se rassembler autour d'un des nombreux jeux de société disponibles.

Grands jeux, sorties et ateliers (bricolage, sport, cuisine, art plastique) remplissent le planning des vacances. Les jeunes ont surtout la possibilité de faire des propositions sur le programme des journées qui se déroulent dans un esprit de détente et de convivialité.

En attendant le printemps et les floraisons, plusieurs centaines de bulbes de narcisses ont été plantés sur le talus du presbytère.

## ALSH 3-12 ans



Du lundi 10 au vendredi 28 juillet, l'accueil de loisirs a fait le plein avec une fréquentation moyenne journalière de 27 enfants de Lanvaudan et des communes avoisinantes, pour un total de 381 présences.

Les animations sur trois thèmes (tour du monde/ du fun et de l'aventure / vivre ensemble), les ateliers cuisine, les sorties (piscine d'Hennebont, le ranch de Calamity Jane, West Wake Park), la structure gonflable et une nuit en tente sur place ont ravi les enfants. Le programme et l'encadrement ont été appréciés des parents.

L'équipe d'animation était composée de Léana ANTON (directrice), Céleste PRIOUX, Marie JOUAN et Suzie FEUILLEAUBOIS (animatrices), Florence LE PENNEC (ATSEM) et Julien LE GOURRIEREC (stagiaire). La

restauration a été assurée par Stéphane JAOUEN et Nolwen COCOUAL. Toute l'équipe a travaillé dans une bonne cohésion. Elle a pu profiter chaque jour du minibus municipal. Le site de l'ancien presbytère a été une nouvelle fois plébiscité par tout le monde.



## Informations élus

### Démission de Madame Dominique BÉGHIN

Maire adjointe de 2014 à 2020, maire de 2020 à 2023, Madame Dominique BÉGHIN a adressé sa démission de son mandat de conseillère municipale début janvier 2024. Cette démission est motivée par des raisons personnelles.

Nous la remercions pour toutes ces années passées au service de la population.



### Nouveau conseiller municipal



L'équipe municipale devant être au complet pour désigner un nouveau maire, des élections partielles ont eu lieu le 15 octobre 2023. Alexandre LUBAC a été élu conseiller municipal au premier tour. Alexandre est technicien géomètre et habite Le Nistore. Il a intégré la commission travaux, environnement, protection du patrimoine, urbanisme, agriculture.

### Repas CCAS

Le 2 décembre, le repas CCAS s'est tenu dans la bonne humeur et la joie de se retrouver autour d'un bon repas.

Les musiciens Rose et François ont été épaulés par des chanteurs et chanteuses recrutés parmi les convives. Merci à eux !

Stéphane, Nolwenn et Élodie ont concocté le repas, aidés en cuisine par Séverine et Guénaëlle à la préparation des assiettes.

Quatre jeunes de Lanvaudan, Aaron EMERY, Léa LE BRONNEC, Elly LE CORRE et Alexis LAURENT ont assuré le service pour le plus grand bonheur de nos anciens, les élus se chargeant de servir les boissons.

Les doyens du repas se sont vus offrir un colis.

Une très belle journée ensoleillée et le plaisir d'être ensemble nous ont ravis.

**Merci à tous !**



## École des chaumières

À ce jour, avec quatre enfants supplémentaires qui ont fait leur première rentrée en janvier 2024, l'effectif est porté à quatre-vingts élèves à l'école des Chaumières. Ils sont particulièrement nombreux en petite section : c'est de bon augure pour les prochaines années.

Le réseau CALACLE (écoles rurales de Calan, Lanvaudan et Cléguer) finance des rencontres sportives dont le cross de Cléguer, mais aussi les sorties au Haras ou au théâtre de la Coque à Hennebont.

En complément, les élèves de grande section vont suivre pendant trois ans des ateliers sur l'hygiène alimentaire avec l'association Équaliance : on renonce désormais aux friandises et aux sodas.

Grâce à l'amicale laïque et à la forte mobilisation des parents, les enfants participeront entre autres à cinq rencontres avec une animatrice nature, cinq séances à la patinoire et dix séances d'art plastique. Des activités et une nuitée sont prévues pour les CE2, CM1 et CM2 à l'îlot de Kergaher à Guidel.

Côté mairie, comme tous les ans, la municipalité a financé le spectacle de Noël. Cette année, la compagnie nantaise « Les Barbus » a conquis les enfants avec ses chansons humoristiques et ses musiques turbulentes.

Les élèves de maternelle ont bénéficié des conseils avisés de Jérémy et Loïc pour planter des bulbes et des vivaces dans les jardinières personnalisées qui seront réparties dans le bourg.

La société Omega Informatique de Plouay a amélioré en fin d'année la performance de six ordinateurs.

En parallèle, nous avons procédé au remplacement de la pompe à chaleur de la classe de CM2 et souscrit un contrat de maintenance pour l'ensemble du parc chauffant de la commune.



## Médiathèque



### Départ de Jean-Pierre

Samedi 13 janvier, la municipalité a tenu à remercier M. Jean-Pierre BÉGHIN pour ces neuf années passées au sein de la médiathèque en tant que bénévole, puis responsable des bénévoles. Initiateur de nombreuses animations jeunesse et expositions (jeux vidéo, jeux de société, Deizioù...), on pouvait toujours compter sur sa bonne humeur pour recevoir enfants et adultes.

La construction de ces projets a été un réel plaisir !

Sa disponibilité et son énergie ont été précieuses pour le bon fonctionnement de la médiathèque dans l'unique but d'accueillir les adhérents dans de bonnes conditions.

Un grand merci à Jean-Pierre donc pour toutes ces années d'engagement.

Deux beaux livres lui ont été offerts et un pot a été organisé en son honneur.

### Horaires des permanences :

- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Vendredi de 16h30 à 17h30
- Samedi de 10h30 à 12h00

Le nombre d'adhérents est actuellement de 79.

La médiathèque nécessite toujours des bénévoles : si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Séverine à l'accueil de la mairie.

Toute l'équipe souhaite à la population une année 2024 riche en lectures, en découvertes et surprises littéraires.



## Cinéma de plein air le 28 août



À l'initiative de la municipalité, la projection du film « nos jours heureux » a connu une forte affluence.

## Visite du président de Lorient Agglomération



Nous avons eu l'honneur de recevoir M. Fabrice LOHER, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient. Il était accompagné de 3 vice-présidents Annick GUILLET, Laurent DUVAL et Pascal LE LIBOUX chargés respectivement de la gestion et de la valorisation des déchets, de l'agriculture, et du développement économique.

Plusieurs sujets ont été évoqués et notamment la présentation de nos nouveaux projets : la rénovation de l'église Saint-Maudez avec ses financements et subventionnement, l'extension et l'amélioration énergétique de la mairie, ainsi que l'élaboration d'un plan guide pour l'aménagement du bourg et plus particulièrement du commerce et ses abords. Ce plan guide va nous permettre de réaliser un état des lieux, de définir une stratégie d'ensemble sur les intentions d'aménagement et de fixer un programme de réalisation.

À noter que Lorient Agglomération a participé financièrement à deux projets communaux par l'intermédiaire du FIC (Fonds d'Intervention Communautaire) : l'extension des services techniques et la halte de randonnée. La journée s'est achevée par la visite de la minoterie de Sebrevet et la ferme agricole du GAEC de la Vallée à Kergadio.

Ces deux visites ont été l'occasion pour la délégation d'échanger notamment sur les questions d'agriculture et du nécessaire déploiement de la fibre optique.



## Visite de M. Baptiste ROLLAND, sous-préfet de Lorient



Monsieur Baptiste ROLLAND sous-préfet de Lorient s'est déplacé dans la commune. Il était accompagné de Madame MORVAN déléguée territoriale à la DDTM. Cela a été l'occasion de remercier les services de l'état pour leur réactivité après la tempête CIARAN, d'où l'intérêt de conserver un service public performant.

Une subvention d'investissement pour la première tranche des travaux de l'église nous sera accordée grâce à la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).

La vitesse des véhicules sur la RD (secteur LA GARE – LE BOURG) reste excessive, aussi nous réaliserons des aménagements pour renforcer la sécurité.

En prévention incendie, la période de sécheresse de l'été 2023 nous amène à étudier la possible acquisition et la mise en place hors secteur urbain de citernes d'eau souples.

À ce sujet, Madame MORVAN de la DDTM se renseigne pour savoir si l'aide « fonds vert » peut nous être attribuée, ainsi qu'une demande pour réduire les délais du déploiement de la fibre optique (prévu sur la commune en 2026).

Concernant les transports en commun, l'accès aux centres urbains de Lorient, Hennebont et Plouay reste problématique, notamment pour les lycéens. Une nouvelle réunion avec Lorient Agglomération est envisagée pour revoir l'offre.

## Associations

**Amicale des chaumières**

Le 3 décembre dernier, l'Amicale Laïque des Chaumières a organisé son marché de Noël. Comme chaque année, l'Amicale est reconnaissante envers les personnes de Lanvaudan et de l'extérieur qui se sont déplacées en nombre.

Cette année, des créateurs, extérieurs à l'école sont venus exposer. Produits à base de miel, sacs à main en cuir, tisanes... ont rempli les étals. Nouveauté de cette année, la chorale *Les Improbables*, originaire de Lanvaudan a rythmé la journée. Il était possible de boire un verre de vin chaud dans une ambiance conviviale et festive. Soupe de potimarron, galettes saucisses ou encore crêpes sucrées ont régalé les papilles des petits comme des grands. Le marché a eu un grand succès. Le bureau de l'Amicale tient à remercier, particulièrement, les nombreux bénévoles, sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu !



Le prochain événement sera le repas de carnaval, le samedi 23 mars au restaurant municipal de Lanvaudan. Déguisements, musique, ambiance festive annoncent une belle soirée !

**Talon aiguille tango**

TALON AIGUILLE TANGO vous présente ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année 2024. Dimanche 28 janvier à la Grange, Elisabeth et Michel organiseront un après-midi "STAGE TANGO". Ils vous invitent à partir de 18h à rejoindre le petit groupe. Ce sera l'occasion de "découvrir et/ou participer" à leur moment "Détente" de fin de stage (accès gratuit de 18h00 à 20h00).

**Du bruit dans la grange**

Visite des enfants de l'école des chaumières à l'exposition « Lanvaudan a du talent ». Cette visite a permis aux enfants de découvrir différentes formes de créations artistiques : Photographie, peinture, sculpture... Et aussi d'être acteurs en participant à un atelier d'arts plastiques.



## Nature - Jardin et Patrimoine - Biodiversité

### Le potager

Pour cette édition du bulletin, pas de présentation d'un jardin « paysagé », place aux **potagers**.

En illustration quatre Lanvaudanais « Tenaces et passionnés ».

Que nul jardinier, parmi les dizaines dénombrés dans la commune, de Kerhuiscat à Lomelec et de Kerdec à Coetmec, ne prenne ombrage de ne pas figurer dans cet article. Ils y sont associés.

#### 10 bonnes raisons de cultiver son potager

- Se détendre et s'aérer l'esprit.
- Faire de l'exercice sans y penser.
- Réaliser une plus-value budgétaire non négligeable sur les dépenses d'alimentation.
- Avoir le plaisir de consommer le fruit de son travail.
- Valoriser tous ses déchets verts après compostage.
- Être libre d'expérimenter des variétés nouvelles, rares, anciennes...
- Initier enfants et petits enfants à la nature et aux écosystèmes et leur faire prendre goût aux légumes.
- Faire un geste pour la planète en réduisant son empreinte carbone.
- Nourrir des animaux d'élevage : Volailles, lapins...
- Consommer des légumes exempts de résidus de produits phytosanitaires si l'on choisit cette option.

Au potager, il est toujours possible de faire mieux mais jamais rater complètement ! Bien sûr il y a les aléas et les caprices du climat, les plantes indésirables, les invasions de chenilles, pucerons, noctuelles, doryphores... Les incursions des chevreuils, blaireaux, lapins... Les limaces, le mildiou, la rouille...

De quoi être momentanément découragé, mais toujours au printemps, c'est reparti !



Jean Paul



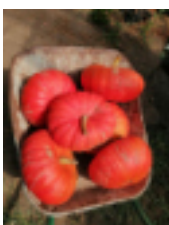
Jeanine



Alain et Nathalie



Marie Odile et ses petits enfants



## Le bocage



Le bocage est un paysage agricole construit par l'homme, formé par un système complexe de haies reliant les boisements, associées à des talus, vergers, chemins creux, parcelles cultivées ou pâturées, prairies humides, mares et landes.

Il possède une forte valeur patrimoniale en tant qu'élément structurant du paysage. Il remplit également de nombreux rôles : Lutte contre l'érosion

des sols, limitation du ruissellement, habitat et support de déplacements pour de nombreuses espèces animales, stockage du carbone, production de bois, protection contre les vents dominants...

À partir des années 50, la mécanisation de l'agriculture et les nouvelles pratiques agricoles ont amené un nécessaire remodelage du bocage : agrandissement des parcelles, accès élargis.

Le système vertueux construit au fil des siècles a malheureusement souvent été malmené et parfois abusivement détruit.

À l'heure actuelle de nouvelles réglementations existent en termes de compensations, de plantations lors de l'arasement de haies et talus.

Ces nouvelles « bonnes pratiques » se complètent par des incitations à recréer dans certains endroits des haies ou des talus végétalisés.

Un organisme régional BREIZH BOCAGE soutient et favorise les initiatives : Études, travaux, financements.

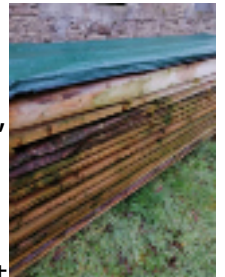
### À titre d'exemple une réalisation en cours aux portes de Lanvaudan.

Cette entrée de village (2X300 mètres) était bordée d'imposants conifères, qui en quelques années ont été ravagés par des maladies : champignons et (ou) insectes ravageurs. Fragilisés ils menaçaient et commençaient à s'abattre.

Un imposant chantier d'abattage a permis la valorisation de 400 m<sup>3</sup> de bois, destinés à être broyés afin d'alimenter des chaufferies urbaines. Une scierie mobile s'est également déplacée sur site pour débiter des planches dans les plus beaux troncs.

Sans dessoucher, deux talus ont été construits en prélevant de la terre (+ ou - 15 cms) sur une largeur de 10 mètres.

Les plantations auront lieu en janvier. Les espèces d'arbres et d'arbustes plantés seront indigènes : chênes, noisetiers, houx, châtaigner, érables champêtres...



Les travaux de talutage et de plantations sont financés à 100% par des subventions : Fonds Européen FEADER, Région Bretagne, Département du Morbihan, Lorient Agglomération.





## Tempête Ciaran

Le 1er novembre 2023, la tempête CIARAN a soufflé très fort sur l'ouest de la France. Nos forêts, haies, jardins en garderont longtemps les stigmates, ainsi que de nombreuses habitations, et bâtiments divers.

Le réseau de fourniture d'électricité a également été impacté, essentiellement à cause de la chute des arbres.

Un accident « peu banal » a eu lieu à l'entrée du village du Nistoire : deux poteaux de la ligne HT de 64 000 volts se sont rompus, les câbles se retrouvant en contact avec la ligne alimentant le village. Cette ligne partant de Mûr-de-Bretagne se connectait au réseau THT au niveau du Petit Nistoire. Elle ne sera pas remise en service.

Nous ne pouvons que saluer la réactivité des agents d'ENEDIS et de RTE, qui ont fait le maximum pour rétablir au plus vite l'alimentation électrique dans les foyers. Pour les derniers quasiment une semaine sans électricité quand même ! Il n'en va pas de même pour le réseau téléphonique aérien, qui n'est toujours pas réparé dans plusieurs hameaux (au 15 janvier). Ceci malgré les nombreux signalements, adressés par les particuliers et les élus, à l'opérateur chargé, dans le cadre d'une mission de service public, de la maintenance de ce réseau. \*

Pouvons-nous parler de progrès et d'aménagement du territoire, quand des personnes âgées isolées (équipées de la télé assistance), des familles, n'ayant pas de téléphone mobile ou de réseau pour capter la 4G se retrouvent sans aucun moyen de communication depuis le 1er novembre ? Assurément ce n'est pas normal.

Un moment de convivialité a été proposé le 11 novembre par la municipalité, afin d'échanger sur cet événement, et de remercier les nombreuses personnes qui n'ont pas hésité à prêter main forte pour rétablir les accès routiers (tronçonnage, déblaiement, balayage...).

\* Courrier à la direction régionale d'ORANGE avec copies à Mr le sous-préfet et Mr le député.



## Réglementation sur l'élagage

Le département est le propriétaire et le gestionnaire des routes départementales. Il doit à ce titre assurer l'élagage des plantations qui sont situées sur leur propre emprise, qu'elles soient situées en agglomération ou en dehors.

En revanche, concernant les plantations issues des propriétés riveraines qui empiètent sur des parties de routes départementales, dès lors qu'elles sont situées en agglomération, c'est le maire, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, qui peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage.

En outre, le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Enfin, le maire peut aussi, sur la base de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui : « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants, est prévue pour les chemins ruraux, en vertu de l'article D. 161-24 du code rural et de la pêche maritime, ainsi que pour les voies communales, depuis l'insertion d'un nouvel article L. 2212-2-2 dans le code général des collectivités territoriales par l'article 78 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

## Frelons asiatiques

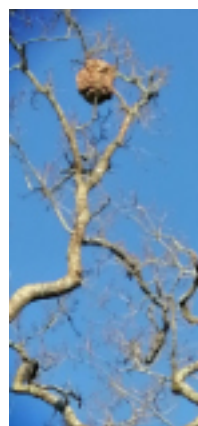
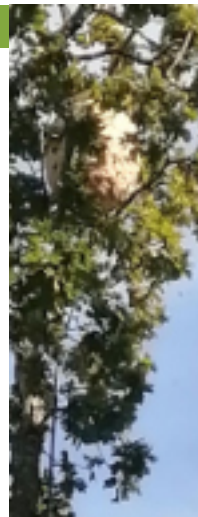


La commune dispose désormais de matériel performant et de deux personnes formées et agréées pour la destruction des nids de frelons asiatiques (Jean-Michel DUPUY et Daniel RIOU).

Jusqu'à juillet, une trentaine de nids primaires ont été détruits. Ensuite un registre des interventions a été mis en place, avec une facturation de 20 euros pour les petits nids et de 40 euros pour les plus développés. La municipalité prenant en charge 50% de ces sommes. Daniel et Jean-Michel sont intervenus 12 fois pour détruire des nids « impressionnants par leur volume ». Le record de traitement en hauteur (17 mètres) a été établi à l'ancien presbytère : escabeau et perche à bout de bras !

Nous pouvons les remercier, ils interviennent bénévolement, les contributions étant reversées à l'association ACBSAB.

**Contacts : Mairie ou Daniel 06.07.04.43.08 ou Jean-Michel 07.85.28.03.68.**





## Tarifs communaux LANVAUDAN

RESTAURANT MUNICIPAL	Tarifs 2024
Associations de la commune : 1 <sup>ère</sup> utilisation gratuite	
◆ 2 <sup>ème</sup> utilisation avec repas sur place ou à emporter	210 €
Vin d'honneur	105 €
<b>Une journée :</b> Lanvaudanais	340 €
Extérieurs	650 €
<b>Un week-end :</b> Lanvaudanais	505 €
Extérieurs	810 €

SALLE POLYVALENTE	Tarifs 2024
Moins de 4 heures + Enterrement	60 €
<b>Une journée :</b> Lanvaudanais	170 €
Extérieurs	325 €
<b>Un week-end :</b> Lanvaudanais	285 €
Extérieurs	440 €

	Tarifs 2024
<b>Photocopie noire et blanc</b> Gratuit pour les associations de la Commune en fournissant le papier	
A4	0.25 €
A4 recto verso / A3	0.35 €
A3 recto verso	0.50 €
<b>Photocopie couleur associations</b>	
A4	0.50 €
A4 recto verso / A3	0.70 €
A3 recto verso	1.00 €
<b>Cantine</b>	
Repas enfant	3.20 €
Portage de repas	8.50 €
<b>Garderie</b>	
La ½ heure	0.90 €
Tarif dégressif (quotient familial < 600 €)	0.70 €

CIMETIERE	Tarifs 2024
Concession 2 m <sup>2</sup> 30 ans	230 €
Concession 4 m <sup>2</sup> 30 ans (renouvellement uniquement)	465 €
Concession 2 m <sup>2</sup> 15 ans	150 €
Concession 4 m <sup>2</sup> 15 ans (renouvellement uniquement)	260 €
CAVURNE	Tarifs 2024
Concession 30 ans	230 €
Concession 15 ans	150 €
COLUMBARIUM	Tarifs 2024
Concession 30 ans	900 €

SCENE – Mise à disposition gratuite pour les associations de la Commune	Tarifs 2024
Extérieurs : une location avec présence vacataire pour montage	700 €
PODIUM – Mise à disposition gratuite pour les associations de la Commune	Tarifs 2024
Extérieurs - une location avec présence vacataire pour montage	320 €
Extérieurs : une location sans présence vacataire pour montage	210 €

## Violences intrafamiliales

Depuis 2019 avec le phénomène « MeToo » et autre, la parole des femmes victimes de violences conjugales (mari, ami, ex-ami) a été libérée et les plaintes multipliées. Certains hommes sont également victimes mais à une bien moindre échelle. Les enfants, violentés ou témoins, représentent 30% des VIF.

Les pouvoirs de police et de gendarmerie se sont adaptés à ses demandes, pour faciliter le dépôt de plainte, et à ce jour tous les agents de la force publique sont formés à cette thématique.

- Code orange à l'entrée des commissariats ou gendarmeries.
- Enregistrement des plaintes en dehors des postes de police ou gendarmerie pour faire face aux difficultés de mobilités des plaignantes.
- Interventions de travailleurs sociaux et de psychologues dans l'enceinte des forces de l'ordre.

La libération de la parole et l'amélioration de l'écoute permettent d'amoindrir ce fléau. Il ne faut pas minimiser non plus, l'impact sur les enfants qu'ils soient violentés ou témoins de violences.

La stratégie des auteurs de violences est d'isoler leur victime, de la rendre dépendante (administrativement et financièrement) et enfin de la garder sous leur emprise, leur domination.

Ces individus sont souvent sans affect et sans émotion avec une personnalité ambivalente qui utilise toujours la même stratégie pour arriver à l'objectif de domination, contrairement à ce qu'ils font croire.

Cette stratégie comporte toujours 4 phases :

1. Tension.
2. Crise (violences verbales, psychologiques et physiques).
3. Justification de la crise en culpabilisant l'autre (« c'est de ta faute, tu n'aurais pas dû dire ou faire ça, tu sais bien comment je suis »).
4. Lune de miel (« je ne recommencerai plus »).

Le temps entre la phase de « lune de miel » et celui de la « tension » se réduit de plus en plus au fil du temps et le processus ne peut que s'aggraver pour les victimes.

### **IL FAUT ARRÊTER CELA – PLUS PERSONNE NE DOIT MOURIR SOUS LES COUPS**

Ces violences n'épargnent aucune catégorie socioprofessionnelle. Les auteurs de violence en dehors du cercle familial, sont parfaitement insérés, leurs collègues et amis sont incrédules lorsqu'ils découvrent la réalité, même si parfois, ils ont vu quelques petits signes mais, pour eux, rien de grave...

Les signalements se font souvent lors d'une prise en charge médicale.

Les personnes sous emprise ont beaucoup de mal à se défaire de leur compagnon violent, il faut en moyenne 7 aller-retours en gendarmerie avant de pouvoir sortir de cet engrenage. Il nous faut admettre cette réalité et continuer à les accompagner même si elles renoncent par peur ou parce qu'elles « ne peuvent pas lui faire ça »

### **LES MESURES**

Une personne de Lanvaudan, après avoir suivi une formation à « l'écoutille » de Lorient est à votre écoute sur la commune.

Il y a des sites internet : [stopviolencesbretagne.fr](http://stopviolencesbretagne.fr) et d'autres...

Des associations sur Lorient « libre à ailes » « l'écoutille » et d'autres...

Face aux situations d'urgence, le département a mis en place un hébergement à disposition des familles. Tél : 115 - SIAO

Une aide financière d'urgence pour les victimes vient d'être mise en place. Elle peut être virée sur un compte sécurisé à la demande de la victime sous quelques jours.

Les tribunaux ont mis en place des bracelets anti-rapprochements et des applications téléphoniques « grave danger », et surtout informent systématiquement les victimes de l'avis de sortie de détention de leurs auteurs de faits de violence.

Les tribunaux de Lorient et Vannes ont développé un pôle spécialisé VIF.

**Nous sommes tous concernés...**

## Besoin d'aide ?

### LES CONTACTS

#### PAR DÉPARTEMENT

**Ille-et-Vilaine :**  
02 99 54 44 88  
ASFAD 35

24h/24 – 7j/7

**Côtes-d'Armor :**  
02 96 68 42 42  
ADALEA 22

24h/24 – 7j/7

**Morbihan :**  
02 97 63 52 36  
CIDFF 56

**Finistère :**  
02 98 44 97 47  
CIDFF 29

**0 800 08 11 11**

Contact d'un planning familial  
à proximité  
Lundi au samedi, de 9h à 20h

Le site d'information et d'aide  
du gouvernement  
[arreteonslesviolences.gouv.fr](https://arreteonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide)  
/besoin-d-aide

Le tchat de la plateforme nationale  
d'accompagnement des victimes  
[masecurite.interieur.gouv.fr](https://masecurite.interieur.gouv.fr)

#### NUMÉROS D'URGENCE

24h/24 – 7j/7

**17**

Police et gendarmerie

**114**

Numéro d'urgence SMS  
et pour les personnes ayant  
des difficultés à entendre ou à parler

**115**

Hébergement d'urgence

### ÉCOUTE ET INFORMATION

**39 19**

Violences femmes infos

24h/24 – 7j/7

**116 006**

Numéro d'aide aux victimes  
7j/7 de 9h à 19h

**0 800 05 95 95**

Collectif féministe contre le viol  
Lundi au vendredi, de 10h à 19h

Le tchat de En avant toute(s)  
[enavanttoutes.fr](https://enavanttoutes.fr)



**App-elles®**,  
l'application solidaire  
des femmes victimes  
de violences

Face à une urgence ou un danger,  
l'application permet d'alerter et  
de contacter rapidement proches,  
services de secours, associations  
et toutes les aides disponibles  
autour de vous.

Plus d'info sur  
[app-elles.fr](https://app-elles.fr)

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

# Le violentomètre

*Je te crois / Tu n'yes pour rien / Il-elle n'a pas le droit / Le-la coupable, c'est lui-elle*

FACE AUX VIOLENCES, VOUS N'ÊTES PAS SEULE !

Préfecture de la Région Bretagne  
 Département des Violences Sexistes et Sexuelles (D.V.S.S.)



**Je profite,  
ma relation est  
saine**

**Quand il-elle...**

Respecte mes décisions, mes goûts

Accepte mes ami·es et ma famille

A confiance en moi

Est content·e quand je me sens bien

S'assure de mon accord pour ce que nous  
faisons ensemble

**Vigilance, je  
dois dire stop !  
Il y a de  
la violence**

**Quand il elle...**

Me fait des blagues vexantes

Me fait du chantage si je refuse de faire quelque  
chose

Rabaisse mes opinions et mes projets

Se moque de moi en public

Me critique, me juge en permanence

Me ment, me manipule, me fait culpabiliser

Montre de la jalousie et estime que je suis sa  
propriété

Contrôle mes sorties, habits, maquillage

Fouille mes textos, mails, applis

Insiste pour que je lui envoie des photos intimes

M'exclut, me met à l'écart volontairement,  
m'isole M'oblige à regarder des films porno

**Je me protège,  
je demande de  
l'aide, je suis en  
grand danger**

**Quand il-elle...**

Lance des rumeurs et me rabaisse sur les réseaux  
sociaux

Me dénigre, m'insulte et m'humilie quand je lui fais  
des reproches

Détruit des objets ou mes affaires personnelles

Menace de se suicider à cause de moi

Menace de diffuser des photos intimes

Me pousse, me gifle, me secoue, me frappe

Touche mes parties intimes  
sans mon consentement

M'oblige à avoir des relations sexuelles

Me menace avec une arme ou menace de me tuer

## Calendrier des manifestations 2024

### Janvier

Du 26 décembre 2023 au 7 :	Exposition Trouz ba' r c'hrañj	La grange
Vendredi 19 :	Assemblée générale Terres Fertiles	Salle polyvalente
Samedi 20 à 11h :	Vœux de la municipalité	Restaurant municipal

### Février

Samedi 17 :	Atelier couture	La grange
Samedi 17 :	Repas Terres Fertiles	Restaurant municipal
Mardi 20 :	Marché : thème Mardi gras-Lanvaudan en transition	Place de la mairie
Vendredi 23 :	Réunion publique sur l'église-Mairie	La grange
Samedi 24 :	Théâtre Trouz ba' r c'hrañj-Du bruit dans la grange	La grange

### Mars :

Samedi 2 :	Repas ACCA	Restaurant municipal
Samedi 16 :	Atelier couture	La grange
Samedi 16 :	Le chemin vers soi - Yoga	Restaurant municipal
Mardi 19 :	Marché : thème du printemps-Lanvaudan en transition	Place de la mairie
Samedi 23 :	Repas Amicale des chaumières	Restaurant municipal
Dimanche 31 :	SEL LANVO Gratiféria	Place de la mairie

### Avril :

Vendredi 5 :	Conférence sur la toponymie-Mairie	La grange
Dimanche 7 :	Pardon de LOMELEC-Comité de restauration de la chapelle	
Dimanche 21 :	Assemblée générale ACCA	Salle polyvalente
Du lundi 22 au 26 :	Accueil de loisirs	Salle polyvalente + grange
Samedi 27 au dimanche 28 :	Comité des fêtes : fête du printemps	Restaurant municipal

### Mai :

Samedi 4 :	Rost er Forn-Amicale des chaumières	Ancien presbytère
------------	-------------------------------------	-------------------

### Juin :

Vendredi 7 :	Kermesse de l'école des chaumières	École
Mardi 18 :	Le marché fête ses deux ans-Lanvaudan en transition	Place de la mairie
Samedi 22 :	Fête de la musique Trouz ba' r c'hrañj	Salle polyvalente + grange

### Juillet :

Lundi 8 au 26 :	Accueil de loisirs	Salle polyvalente + grange
Samedi 13 :	Pique-nique Comité des fêtes	Place de la mairie

### Septembre :

Dimanche 1er :	Remise cartes ACCA	Maison JAOUEN
Samedi 14 au 15 :	Festival Terres Fertiles	Restaurant municipal
Vendredi 20 :	Assemblée générale Amicale des chaumières	Salle polyvalente

### Octobre :

Samedi 5 et dimanche 6 :	Octobre rose	Salle polyvalente
Samedi 12 :	Débroussaillage Comité des fêtes	Local comité
Samedi 12 :	Atelier couture	La grange
Samedi 19 :	Soirée contes Trouz ba' r c'hrañj	La grange
Dimanche 27 :	Randonnée VTT et pédestre	Restaurant municipal

### Novembre :

Samedi 9 :	Repas des Bilbeuts	Restaurant municipal
Samedi 16 :	Atelier couture	La grange
Samedi 30 :	Assemblée générale Comité des fêtes	Salle polyvalente

### Décembre :

Dimanche 1er :	Marché de Noël	École
Samedi 7 :	Repas du CCAS	Restaurant municipal
Samedi 7 :	Atelier couture	La grange
Mardi 17 :	Marché : Thème Noël-Lanvaudan en transition	Place de la mairie
Lundi 23 au 5 janvier :	Exposition Trouz ba' r c'hrañj	La grange
Mardi 31 :	Réveillon Comité des fêtes	Restaurant municipal

### Activités Hebdomadaires :

lundi de 17h30 à 21 h00 :	yoga (Le chemin vers soi) La Grange
mardi de 15h30 à 19h00 :	marché de Producteurs (Lanvaudan en transition) Place de la Mairie
mardi de 18h30 à 20h30 :	répétition des Bilbeuts La Grange
mercredi de 20h15 à 21h15 :	gymnastique (Lanvau'détente) La Grange

## Contacts des associations

Association	Nom	Prénom	adresse	Mail
Les Bilbeuts de Lanvaudan	DUPUY	Jean-Michel	14 rue JM Pichon LANVAUDAN	<a href="mailto:jean-michel.dupuy9@wanadoo.fr">jean-michel.dupuy9@wanadoo.fr</a>
Sel'Lanvo	LABAR	Sandrine	Kerhiac LANVAUDAN	<a href="mailto:sellanvo@gmail.com">sellanvo@gmail.com</a>
Terres Fertiles	BARBIER	Florian	Le Liorzo LANVAUDAN	<a href="mailto:terresfertiles@gmail.com">terresfertiles@gmail.com</a>
Comité de Restauration de la Chapelle de Lomelec	SALMON	Annick	Lomelec LANVAUDAN	<a href="mailto:annick.salmon56@orange.fr">annick.salmon56@orange.fr</a>
Amicale des Chaumières	MOELLIC	Océane	Le Nistoire LANVAUDAN	<a href="mailto:lemoellicoceane@outlook.fr">lemoellicoceane@outlook.fr</a>
Comité des Fêtes de la Gare	LE FLOCH	Mélanie	Kerdec	<a href="mailto:melanie.lf@hotmail.fr">melanie.lf@hotmail.fr</a>
ACCA	LE DIODIC	Philippe	61 rue de Coët Ligné 56150 BAUD	<a href="mailto:philippe003@orange.fr">philippe003@orange.fr</a>
Comité des Fêtes	BLOTIERE	Jonathan	Kermoch LANVAUDAN	<a href="mailto:comitedesfetesdelanvaudan@gmail.com">comitedesfetesdelanvaudan@gmail.com</a>
Lanvau'détente	LE GARREC	Brigitte	rue JM Pichon LANVAUDAN	<a href="mailto:brigitte.leg56@gmail.com">brigitte.leg56@gmail.com</a>
Du bruit dans la Grange	Horrelou	Pierre	Le nistoire LANVAUDAN	<a href="mailto:dubruitdanslagrange@gmail.com">dubruitdanslagrange@gmail.com</a>
Le chemin vers soi	BIBARD	Myriam	4 place St Maudé	<a href="mailto:lecheminversoio@outlook.com">lecheminversoio@outlook.com</a>
Lanvaudan en transition	SALMON	Annick	Lomelec LANVAUDAN	<a href="mailto:annick.salmon56@orange.fr">annick.salmon56@orange.fr</a>
Talon Aiguille Tango Breizh	LANDELLE	Michel	Chemin de Kergrand	<a href="mailto:landelle.michel@gmail.com">landelle.michel@gmail.com</a>

# Informations municipales

## Don du sang

Salle des fêtes de Plouay rue de Bécherel de 15h à 19h

- 6 mars
- 15 mai
- 10 juillet
- 25 septembre
- 11 décembre

Réservez votre RDV sur : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



## Réunion publique sur le projet rénovation église Saint-Maudez

La municipalité vous propose une réunion publique concernant les futurs travaux à l'église. L'architecte Mme LE BEC sera présente pour expliquer la complexité des réalisations et répondre aux questions. Nous comptons sur votre présence.

Vendredi 23 février à 19h à la grange. **Ouvert à tous.**

## Conférence sur la toponymie de Lanvaudan

La municipalité organise une conférence sur la toponymie locale (origine des noms de village). Elle sera animée par Alan ALORY, retraité, enseignant à l'école Diwan durant 40 ans, passionné de linguistique et de culture bretonnes.

Vendredi 5 avril 2024 à 20 heures à la Grange, **Ouvert à tous.** Gratuit.



## État civil du second semestre 2023

### Mariages

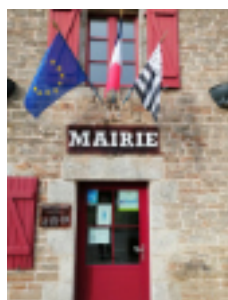
LE NEZET Laurent, Bernard / KERGUERIS Maud	29 juillet 2023	Le Liorzo
LÉPINE Frédéric, Pierre, Jean / BRUCHEC Anne, Géraldine, Solange	18 août 2023	Le Nistore

### Naissance

BOURDENET SIMON, Wade, Georges, Loïc	10 novembre 2023	5 Parc Braz
--------------------------------------	------------------	-------------

### Décès

GAU Jean-jacques, Roger	14 août 2023	2 Chemin du Gastonnet
LE GARREC Gwénaél, Christophe, Yoann	03 septembre 2023	Pont Cleherne
ROBERT Rémi	15 novembre 2023	13 rue Sainte-Anne



**Lundi** : fermée

**Mardi** : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

**Mercredi & Jeudi** : 8h30 à 12h00 - fermée l'après midi

**Vendredi** : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : 8h30 à 12h00

1, place de la Mairie 56240 Lanvaudan

Téléphone : 02 97 33 33 08

e-mail : [mairie@lanvaudan.fr](mailto:mairie@lanvaudan.fr)

Site web : [www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)

Directrice de publication : Dominique ÉLIOT

Comité de rédaction : Commission communication et vie associative

Impression : Mairie de LANVAUDAN

La version numérique du bulletin est disponible sur le site de la Mairie [www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)